

Délibération 1.04
Rapport d'activité d'Habitat 76

Intervention de Sophie HERVE

A l'exception du niveau trop élevé des vacances de logement, hors raison de travaux, qui demeure en évolution constante depuis 2013 et dans un contexte où paradoxalement les besoins de logement sont si nombreux, ce rapport d'activité n'appelle pas de remarques particulières de notre part.

Nous espérons que les mesures envisagées, notamment en termes de rénovations et de reconstructions de logements permettront de réduire cette tendance au cours de ces présentes années.

Nous souhaiterions par ailleurs pouvoir disposer d'éléments précis concernant la politique du personnel conduit par le premier bailleur du Département, convaincus que la présence humaine, sur le terrain, au plus proche des locataires demeure un atout à préserver.

Le traitement des demandes et les modes de communication ont évolué et c'est normal, mais ne voudrions pas que cela conduise à la raréfaction de la présence humaine de proximité.

Or, nous ne disposons pas dans ce rapport d'éléments à ce sujet. Les frais de personnel sont exprimés en pourcentage, stable du reste, par rapport au total des loyers, nous voudrions en savoir un peu plus.

De même, si nous avons bien compris que ce rapport d'activité concerne la période pré-macronnienne, nous voudrions connaître les impacts des mesures gouvernementales récentes sur la santé d'Habitat 76 et la conduite de ses missions.

L'évolution constante et utile du parc locatif entre 2011 et 2016 va-t-elle pouvoir se poursuivre à partir de 2018 ? De même pour les programmes de rénovation et de reconstruction ?

Nous tenons à rappeler ici, notre attachement au logement social, bien public, bien commun, outil du progrès social et amortisseur de la crise économique.

Le droit fondamental de chaque citoyen à bénéficier d'un logement adapté à sa situation, quels que soient ses revenus, doit pouvoir être garanti par des politiques publiques. Il passe par des bailleurs sociaux en bonne santé et non affaibli par les mesures en défaveur du logement social contenues dans la loi de finances 2018.